

## Favoriser le bon usage des médicaments antidiabétiques

Réf. programme DPC : 69532325010

Valide l'action de formation DPC des pharmaciens \*

### Objectifs

---

- Renforcer ses connaissances en termes de conseils de bon usage des médicaments traitant le diabète de type 1 et le diabète de type 2.
- Acquérir les bonnes pratiques en matière de dialogue favorisant le partage de l'information et le bon usage des médicaments dispensés à l'officine
- Utiliser une méthode d'analyse rigoureuse des prescriptions permettant d'identifier et prévenir les effets indésirables des médicaments prescrits

### Durée

---

Durée de la formation : 6h

### Public visé

---

Pharmaciens et préparateurs d'officine

### Auteur

---

Victorien BRION, Docteur en pharmacie, concepteur formation  
Anne DROUADINE, Docteur en pharmacie, responsable formation  
Sonia ROSSO, Docteur en pharmacie, conceptrice formation

### Programme de la formation

---

#### Module 1 : diabète de type 1

Les objectifs pédagogiques de ce module sont de sécuriser la dispensation d'ordonnance d'insulines prescrites dans le cadre d'un diabète de type 1 grâce :

- À l'acquisition d'une méthode d'analyse systématique de l'ordonnance,
- Au renforcement des connaissances sur l'insulinothérapie,
- Au renforcement des connaissances sur les sous-dosages et surdosages avec prise de conscience des risques encourus par le patient,
- Au renforcement des connaissances sur les conseils à donner aux patients.

#### 1. L'essentiel sur la pathologie

- Epidémiologie et physiopathologie
- Signes cliniques
- Evolution et les complications du diabète de type 1

#### 2. Entraînement sur les traitements

- Différentes classes thérapeutiques de traitements antidiabétiques.
- Pharmacologie des principes actifs.
- Mode d'action de l'insuline.
- Objectifs de l'insulinothérapie dans le diabète de type 1.
- Délai d'action, vitesse d'absorption des différentes insulines et conséquences.
- Influence des médicaments sur la glycémie et ajustement de l'insulinothérapie.

#### 3. L'analyse des cas d'ordonnances



3 études de cas décrivent des situations inspirées de la réalité officinale. Chaque cas suit une méthode d'analyse d'ordonnance visant à garantir le bon usage des médicaments et à mettre en place des automatismes lors de la dispensation sur :

- Juste prescription : Que comporte la prescription (contrôle des indications et des objectifs glycémiques, des interactions éventuelles...) ?
- Administration : Quel plan de prise conseiller ? Quand commencer le traitement ?
- Information adaptée et éducation du patient : Quels conseils donner au patient ?
- Suivi : Y a-t-il une surveillance particulière du traitement ? Quels sont les effets indésirables possibles ?

L'ordonnance du patient est présentée, consultable à tout moment pendant le déroulé de l'analyse et des exercices.

## Module 2 : diabète de type 2

Les objectifs pédagogiques de ce module sont de sécuriser la dispensation d'ordonnances d'antidiabétiques prescrits dans le cadre d'un diabète de type 2 grâce :

- À l'acquisition d'une méthode d'analyse systématique,
- Au renforcement des connaissances sur les traitements en matière de posologies maximales et aux risques de surdosages,
- Au renforcement des connaissances des principales contre-indications liées à un état (ex: grossesse) ou à une pathologie,
- Au renforcement des connaissances sur les traitements en matière d'interactions médicamenteuses et d'effets indésirables, avec prise de conscience des risques encourus par le patient,
- Au renforcement des connaissances sur l'établissement de plan de prise et les conseils de prise appropriés aux patients.

### 1. L'essentiel sur la pathologie

- Epidémiologie et physiopathologie
- Signes cliniques
- Evolution et les complications du diabète de type 2

### 2. Entraînement sur les traitements

- Différentes classes thérapeutiques de traitements antidiabétiques.
- Pharmacologie des principes actifs spécifiquement indiqués dans le traitement du diabète de type 2.
- Mode d'action de la metformine, de l'acarbose, des insulinosécréteurs pancréatiques (sulfamides, répaglinide), des incrétinomimétiques et des inhibiteurs de SGLT2 (gliflozines) et conséquences directes sur l'observance

### 3. L'analyse des cas d'ordonnances

3 études de cas décrivent des situations inspirées de la réalité officinale. L'ordonnance du patient est présentée, consultable à tout moment pendant le déroulé de l'analyse et des exercices.

Chaque cas suit une méthode d'analyse d'ordonnance visant à garantir le bon usage des médicaments et à mettre en place des automatismes lors de la dispensation, notamment sur :

- Juste prescription : Que comporte la prescription (contrôle des indications et des objectifs glycémiques, des interactions éventuelles...) ?
- Administration : Quel plan de prise conseiller ? Quand commencer le traitement ?
- Information adaptée et éducation du patient : Quels conseils donner au patient ?



- Suivi : Y a-t-il une surveillance particulière du traitement ? Quels sont les effets indésirables possibles ?

## Module de test de connaissances

### Module 3 : antidiabétiques et conseils associés

Ce module vise à sécuriser la dispensation de conseil associé à l'ordonnances d'antidiabétiques prescrits dans le cadre d'un diabète de type 1 ou 2.

1. Connaissance des traitements et de leurs indications :
  - Traitements : indications, composition, posologie, contre-indications, interactions, effets indésirables et conseils
  - Mise en situation
2. Techniques de questionnement : sur la base de cas concrets officinaux
  - Quatre cas d'ordonnances sont disponibles pour chaque situation.
  - Scénettes visant à acquérir les réflexes de questionnement pour une dispensation optimale
3. Méthode d'analyse d'ordonnances : chaque cas se déroule en trois étapes :
  - Identifier les informations utiles à la délivrance du médicament permettant de prendre en charge le patient de manière sûre et efficace.
  - Sécuriser la dispensation en s'assurant de l'absence de contre-indications ou d'interactions avec les traitements habituels du patient.
  - Accompagner la dispensation en fournissant les conseils adaptés au patient, permettant de favoriser l'observance.

### Les études de cas :

4 études de cas décrivent des situations inspirées de la réalité officinale.

L'ordonnance du patient est présentée, consultable à tout moment pendant le déroulé de l'analyse et des exercices.

Cas d'ordonnance n° 1 : Instauration d'un traitement par insuline.

Cas d'ordonnance n° 2 : Le pied du diabétique.

Cas d'ordonnance n° 3 : Sulfamide hypoglycémiant.

Cas d'ordonnance n° 4 : Autosurveillance glycémique.

### Méthode pédagogique

L'ensemble de la pédagogie utilisée dans les modules de formation e-learning repose sur une alternance d'activités d'apport de notions (textes, vidéos, sons...) et d'activités questionnantes (QCM, vrai/faux, texte à trou...). Pour ces dernières activités, un feedback est toujours imposé afin de mettre en avant les bonnes réponses et des informations complémentaires ou explicatives. Enfin, des mises en situation (dialogues virtuels) sont au cœur du dispositif afin de s'assurer de la bonne assimilation des contenus.

### Moyens pédagogiques

- Modules interactifs de formation en ligne
- Exercices (Quiz, QCM, textes à trous, ...) et feedbacks



- Documents à télécharger : ressources documentaires et synthèse de l'intégralité du module en fin de formation
- Un écran récapitulatif des ressources documentaires

**Matériel requis :** un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio (facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.

Les formations e-learning sont à suivre depuis le navigateur internet Google Chrome.

### **Modalités d'évaluation de la formation**

---

- Traçabilité des connexions sur la plateforme CEGID/Talentsoft
- Test de positionnement avant et après la formation
- Un questionnaire de satisfaction à chaud est rempli par chaque stagiaire en fin de parcours

*\*Cette formation permet de valider 1 type d'action DPC (formation) pour les pharmaciens, sur les 2 types d'actions obligatoires à suivre (parmi formation / évaluation de pratiques professionnelles / gestion des risques).*

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à [contactformation@cerprouenformation.fr](mailto:contactformation@cerprouenformation.fr)